

Brevet des collèges: 88% de réussite, en baisse par rapport à 2020

Paris, 12 juil. 2021 (AFP) -

Quelques 739.400 collégiens ont été admis au brevet en 2021, soit un taux de réussite de 88%, en baisse de 2,4 points par rapport à l'année précédente, selon les résultats provisoires publiés lundi par l'Éducation nationale.

Dans le détail, 25% des candidats ont obtenu la mention très bien, 22,4% la mention bien, 20,8% assez bien et 19,8% ont été reçus sans mention.

La série générale, qui concerne 91% des inscrits, affiche le taux de réussite le plus élevé, avec 89% de lauréats, en recul de 2,4 points par rapport à 2020.

Chez les candidats de la série professionnelle, 78% ont décroché l'examen, un taux en repli de 3,4 points.

Dans ce communiqué, Jean-Michel Blanquer a "félicité les élèves et leurs professeurs et tenu à remercier tous les personnels ayant contribué au bon déroulement de cette session".

Le brevet des collèges est le seul examen à ne pas avoir été aménagé cette année malgré le Covid-19. Les candidats ont passé les épreuves écrites de français, mathématiques, histoire-géographie, sciences et vie de la terre (SVT) et physique sur deux jours. L'épreuve orale s'est elle étalée entre le 3 mai et le dernier jour des épreuves écrites.

L'an dernier, le taux de réussite à cet examen, décerné uniquement sur les notes obtenues au contrôle continu en raison du Covid-19 et des restrictions sanitaires imposées pour limiter la propagation du virus, avait progressé de quatre points à 90,5 %.

Le brevet, dont l'ancêtre (le BEPC) a été créé en 1947, est un diplôme qui atteste des connaissances et compétences acquises en fin de collège, à l'issue de la classe de troisième, selon l'intitulé du ministère de l'Éducation. Passé par des adolescents qui ont pour la plupart 14 ou 15 ans, il se situe donc peu avant la fin de la scolarité obligatoire (16 ans en France).

asm/rfo/mpm

Afp le 12 juil. 21 à 18 49.

